

## PRIX À LA CONSOMMATION

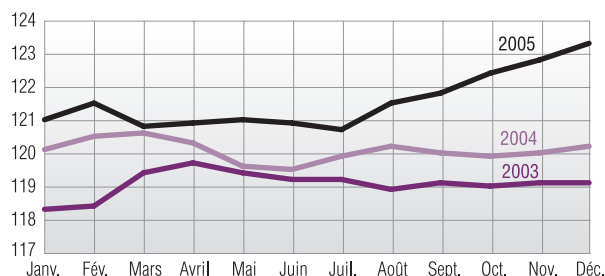
### +2,6% d'inflation

Dans un contexte de hausse généralisée des prix, essentiellement marquée par les augmentations successives des prix des carburants et du gaz et influencée par la flambée mondiale des cours du pétrole, les prix à la consommation atteignent un niveau d'inflation soutenu, avec +2,6% en 2005.

L'indice des prix à la consommation s'établit à 123,4 au mois de décembre 2005 contre 120,3 un an auparavant, affichant ainsi une augmentation soutenue de 2,6% par rapport à décembre 2004.

Après la traditionnelle augmentation des prix du début d'année (+0,7% en janvier et +0,3% en février) liée à celle de l'«Alimentation» (+1,4% en janvier et +1,3% en février), l'inflation connaît un ralentissement sur plusieurs mois : le mois de mars est ainsi marqué par une forte baisse des prix (-0,6%) généralisée à l'ensemble des grands postes, les quatre mois suivant demeurant relativement stables (de -0,2% à +0,1%). Les prix remontent ensuite au mois d'août atteignant le niveau inflationniste du début d'année (+0,7%), du fait de la hausse des prix de l'«Alimentation» (+1,6%), pour se maintenir enfin sur les quatre derniers mois de l'année (+0,2% en septembre, +0,5% en octobre, +0,3% en novembre et +0,4% en décembre). En glissement annuel, par grand poste, l'inflation des prix est la plus forte pour les «Services»

Évolution mensuelle de l'Indice des Prix à la Consommation  
(base 100 en décembre 1992)



Source : ISEE

(+3,1%), mais se situe toutefois à des niveaux élevés pour l'«Alimentation» (+2,4%) et les «Produits manufacturés» (+2,3%).

Un tel taux d'inflation n'avait pas été atteint depuis treize ans : il faut en effet remonter à 1993 pour enregistrer une hausse des prix supérieure (+2,9% cette année là). Cependant, l'inflation en 2005 reste modérée, loin du début des années 80 où elle était supérieure à 10% (+12,0% en 1980, +15,8% en 1981 et +13,3% en 1982).

Plusieurs facteurs pourraient être à l'origine de la hausse des prix en 2005. Des facteurs locaux d'une part, avec l'entrée en vigueur de la réforme de la réglementation économique (délibéra-

tion n°14 du 6 octobre 2004), visant la libéralisation des prix des marchandises importées, des produits locaux et des services soumis à réglementation hormis quelques produits de première nécessité, ainsi que la revalorisation du Salaire Minimum Garanti, porté à 110 000 F.CFP au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ; des facteurs extérieurs d'autre part, avec en premier lieu la flambée des produits pétroliers (+42,3% pour le baril de pétrole brut à Rotterdam en 2005), ainsi que la hausse des cours des devises chez nos principaux fournisseurs (+3,3% pour le dollar australien et +5,9% pour le dollar néo-zélandais) ou encore le renchérissement du coût du fret maritime.

L'année 2005 a ainsi connu plusieurs augmentations importantes des prix, ayant entraîné une hausse des prix généralisée aux trois grands postes.

Avec un taux atteignant +3,1% en 2005, les «Services» se distinguent comme étant le poste le plus inflationniste, affichant une inflation des prix bien supérieure à celles de ces dix dernières années (+1,3% en 2004, +2,2% en 2002, +1,9% en 2000, +0,7% en 1998, +1,4% en 1995 et 1996).

#### • • • Définitions • • •

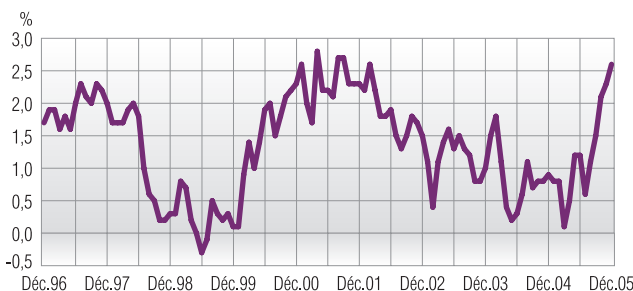
• L'indice des prix à la consommation est un instrument de mesure de l'évolution, au cours du temps, du niveau général des prix des biens et services figurant dans la consommation des ménages.

Cette dernière correspond à la quasi totalité des achats de biens et services effectués par les ménages. En sont exclus, l'autoconsommation, les dépenses d'achat pour tous types de logements, les loteries, les jeux et les impôts.

Attention, l'indice ne mesure pas un niveau de prix pour une période déterminée, mais la variation de ce niveau entre deux périodes. Ainsi, lorsque l'on dit que, sur la base 100 en décembre 1992, l'indice du pain est de 185,3 en décembre 2005 et celui du jambon de 123,1, cela ne signifie naturellement pas que le jambon est moins cher que le pain. Cela veut dire qu'entre décembre 1992 et décembre 2005, le prix du jambon a nettement moins augmenté (+23,1%) que le prix du pain (+85,3%).

• L'«indice hors tabac», ne prenant pas en compte les prix des tabacs, est utilisé pour le calcul des prestations, rémunérations, dotations ou de tout autre avantage (délibération n°393 du 26 janvier 1993).

Variation mensuelle des prix à la consommation  
(en glissement sur douze mois)



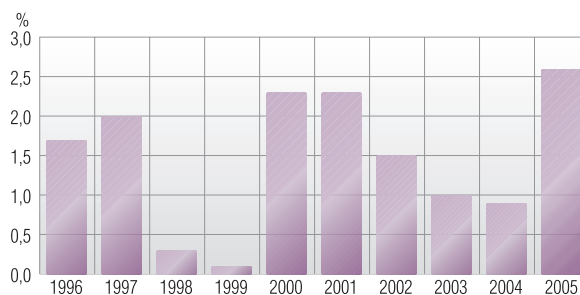
Source : ISEE

L'augmentation des prix la plus significative concerne les "Services médicaux et dépenses de santé", avec +4,6% en un an, liée à la forte progression des "Soins des hôpitaux et assimilés" (+7,8%, soit compte tenu de leur pondération dans l'indice, une contribution de 0,3 point dans les 2,6% d'inflation), et ce, malgré la stabilité des tarifs des "Médecins et auxiliaires médicaux" (qui avaient connu trois augmentations successives en 2002 et 2003).

De même, le poste "Logement et eau" connaît une hausse conséquente, soit +4,9% d'inflation annuelle. L'accroissement des dépenses des ménages calédoniens liées à l'habitat est principalement dû à l'augmentation importante du prix de l'"Eau distribuée" (+6,7% en août 2005), ainsi qu'à l'élévation des "Loyers des résidences principales" (+4,6% sur l'ensemble de l'année, soit 0,5 point dans l'inflation générale), conformément à la forte hausse de l'index BT 21 enregistrée en 2004 (+5,7%) qui sert de plafond dans la revalorisation annuelle des loyers.

Avec +4,6% d'inflation, les prix des "Communications" se distinguent également, marqués par la hausse des prix des "Services de télécommunications" (+5,0%), mais aussi des tarifs des "Services postaux" (+2,1%) à travers l'augmentation des prix des timbres et de l'abonnement (+1,2% en juin et +1,6% en juillet). Les prix des "Services de transport" augmentent quant à eux de 2,5% sur un an, poussés par la progression des "Transports aériens" (+3,1%) mais éga-

Évolution de l'inflation sur dix ans  
(en glissement annuel)



Source : ISEE

lement des "Taxis et autres services de transports routiers" (+2,4%), fortement influencés par la flambée mondiale des produits pétroliers.

L'indice "Alimentation" connaît une nette inflation annuelle de +2,4%, supérieure à celle de ces trois dernières années (+1,4% en 2004, +1,7% en 2003 et +2,3% en 2002), mais relativement contenue comparée aux années antérieures (+2,9% en 2001, +3,4% en 1997 et +4,0% en 1996).

La hausse traditionnelle du début d'année (+0,8% en janvier et février) est marquée par la forte augmentation des prix des "Légumes frais" (+17,6% en janvier).

En un an, la famille de produits dont les prix ont le plus augmenté sont les "Sucres" avec +10,5%, suivis des "Fruits" (+8,8%) et principalement des "Fruits frais" (+9,5%), des "Pains et céréales" (+5,5%) essentiellement liés à la hausse du prix du pain intervenue à partir du mois d'août (+11,0% en un an), des "Laits, fromages et œufs" (+5,0%), des "Huiles et graisses"

(+4,6%), des "Boissons non alcoolisées" (+3,4%), des "Cafés, thés et cacao" (+2,6%), des "Légumes" (+1,0%), des "Boissons alcoolisées" (+0,6%), des "Viandes" (+0,4%), et des "Autres produits alimentaires" (+1,0%). Seuls les "Poissons" sont en baisse (-0,8%).

De même, les prix des "Produits manufacturés" sont en hausse de 2,3% en un an. Après de très faibles variations les années précédentes (+0,2% en 2002 comme en 2003) et une stabilisation l'année dernière (+0,0% en 2004), les prix des "Produits manufacturés" connaissent une belle inflation en 2005, principalement liée aux augmentations successives des prix des carburants et du gaz, en raison de la flambée mondiale des cours du pétrole.

Avec +11,4% d'inflation annuelle, les prix des carburants ont ainsi connu trois variations à la hausse successives décidées par le gouvernement (+2,6% au 1<sup>er</sup> janvier, +1,9% au 1<sup>er</sup> juillet et +6,5% au 1<sup>er</sup> octobre), établissant au 1<sup>er</sup> octobre le prix du super à 123 F.CFP le litre (contre 111,4 F.CFP en décembre 2004, 114 F.CFP en janvier et 116 F.CFP en juillet de cette année) et celui du gaz à 97 F.CFP (contre 79,4 F.CFP en décembre de l'année dernière, 84 F.CFP en janvier et 87 F.CFP en juillet 2005). Ainsi, ils contribuent tout de même à hauteur de 0,6 point dans l'inflation annuelle.

Révisé semestriellement, le prix du gaz continue de croître depuis 2003, connaissant une forte inflation de +5,0% en 2005 et subissant ainsi deux augmentations successives (+4,5% au 1<sup>er</sup>

Indice des prix à la consommation des ménages

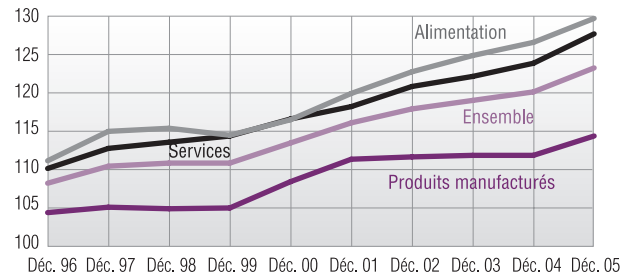
	Pondération	Indice base 100 déc. 92		Variation sur un an %
		Déc. 04	Déc. 05	
<b>Indice général</b>	<b>10 000</b>	<b>120,3</b>	<b>123,4</b>	<b>2,6</b>
Indice hors tabac	9 750	119,2	122,1	2,5
Détail en 3 postes :				
Alimentation	2 691	126,7	129,8	2,4
Produits manufacturés (yc tabac)	3 747	112,1	114,6	2,3
Services	3 561	124,0	127,8	3,1
Détail en 8 postes :				
Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 000	129,4	133,1	2,9
Articles d'habillement et chaussures	470	94,2	91,6	-2,8
Logement, eau, éclairage	1 600	121,0	125,6	3,7
Meubles, art. ménagers, entretien maison	580	108,3	109,1	0,8
Services médicaux et dépenses de santé	570	133,2	139,3	4,6
Transports et communications	2 400	117,0	121,0	3,4
Loisirs, spectacles, enseignement, culture	590	104,7	104,8	0,1
Autres biens et services	790	120,2	121,2	0,8

Source : ISEE

février et +0,4% au 1<sup>er</sup> août), soit la bouteille de gaz de 13 kg à 2 310 F.CFP (contre 2 300 F.CFP au 1<sup>er</sup> février et 2 200 F.CFP en janvier).

A la différence des postes "Es-sence et gazole" et "Gaz liquéfiés", l'"Electricité" connaît une légère baisse annuelle de 0,2%. Le prix du tabac a quant à lui progressé de 7,0% en 2005, avec +5,5% en août dans le cadre de la délibération n°79 du 15 juin 2005 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, qui prévoyait une augmentation du taux de la cotisation spéciale sur les alcools et tabacs qui est passé de 19,5% à 26%. Les prix du tabac n'avaient pas augmenté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, après une année 2000 où le tabac avait connu deux aug-

Évolution de l'indice des prix par groupe de dépenses  
(base 100 en décembre 1992)



Source : ISEE

mentations successives décidées par le gouvernement. Cette hausse n'est pas négligeable dans l'évolution générale des prix, puisque si l'on extrait le tabac de l'indice des prix, l'inflation perd 0,1 point et est ainsi limitée à +2,5% pour l'année 2005.

Parmi les autres produits manufacturés, alors que le poste des "Livres, quotidiens et périodiques" est également en hausse (+4,3%) ainsi que celui des "Meubles, articles ménagers, entretien maison" (+0,8%), celui des "Articles d'habillement et chaussures" chute de 2,8% en un an.

**E**n 2005, l'inflation en Métropole a été limitée à +1,5% en glissement sur douze mois, soit 1,1 point de moins qu'en Nouvelle-Calédo-

nie. Ainsi, après trois années (de 2002 à 2004) où les prix de détail à la consommation des ménages auraient augmenté plus vite dans l'hexagone que

sur le Caillou, la tendance s'est inversée en 2005, avec une inflation supérieure en Nouvelle-Calédonie comme ça avait déjà été le cas en 2000 et 2001.

### Comparaison de prix moyens\* de vente au détail en 2005 entre Nouméa et la Métropole

	Unité	Prix Métropole (a)	Prix Nouméa	Prix Nouméa/ Prix Métropole		Unité	Prix Métropole (a)	Prix Nouméa	Prix Nouméa/ Prix Métropole
<b>Pain et céréales</b>					<b>Tomates</b>	1 kg	306	505	1,7
Baguette ordinaire	300 g	107	88	0,8	Bananes	1 kg	213	303	1,4
Pâtes supérieures	500 g	87	243	2,8	Citrons	1 kg	288	494	1,7
<b>Viandes</b>					Fraises	1 kg	927	1 520	1,6
Filet de bœuf	1 kg	3 603	2 933	0,8	Melons	1 kg	316	563	1,8
Faux filet de bœuf	1 kg	2 211	1 963	0,9	Pamplemousses	1 kg	271	268	1,0
Côtes de bœuf avec os	1 kg	1 982	1 881	0,9	Pêches	1 kg	379	914	2,4
Escalope de veau	1 kg	2 310	1 681	0,7	Poires	1 kg	262	338	1,3
Gigot d'agneau raccourci	1 kg	1 802	1 321	0,7	Pommes Golden	1 kg	247	343	1,4
Échine de porc avec os	1 kg	838	1 635	2,0	<b>Légumes en conserve</b>				
Foie de veau frais	1 kg	3 244	895	0,3	Champignons de Paris entiers en boîte	460 g	369	346	0,9
Jambon supérieur	1 kg	1 525	1 574	1,0	Haricots verts extra-fins en boîte	460 g	176	247	1,4
<b>Lait, fromage, œufs et corps gras</b>					<b>Produits alimentaires divers</b>				
Lait UHT demi-écrémé	1 l	78	92	1,2	Sucre en morceaux	1 kg	170	113	0,7
Yaourts nature	500 g	85	366	4,3	Café moulu non décaféiné	500 g	290	830	2,9
Petits suisses nature 40% MG	180 g	65	225	3,5	Petits pots pour bébé	200 g	116	193	1,7
Camembert 45% MG	250 g	198	543	2,7	<b>Boissons</b>				
Emmental français	1 kg	984	1 396	1,4	Eau minérale non gazeuse	1,5 l	57	137	2,4
Fromage fondu pour tartiner	170 g	171	313	1,8	Whisky	75 cl	1 487	2 418	1,6
Huile d'olive	1 l	649	775	1,2	<b>Entretien de la maison</b>				
Huile de tournesol	1 l	197	248	1,3	Eau distribuée (yc abonnement)	120 m <sup>3</sup>	18 587	19 554	1,1
Beurre en plaquette	250 g	181	204	1,1	Bouteille de gaz butane consigne exclue (12,5 kg)	1 btlle	3 046	2 296	0,8
<b>Poissons et crustacés</b>					<b>Automobiles</b>				
Thons	1 kg	1 856	1 136	0,6	Essence super sans plomb	1 l	145	117	0,8
Crevettes	1 kg	2 156	1 614	0,7	Gazole	1 l	123	88	0,7
<b>Fruits et légumes frais</b>					Réparation mécanique automobile	1 h	6 292	4 658	0,7
Carottes	1 kg	126	318	2,5	Réparation carrosserie automobile	1 h	6 414	4 033	0,6
Champignons de Paris	1 kg	523	1 983	3,8	<b>Services de santé</b>				
Concombres	1 kg	259	207	0,8	Consultation chez un médecin généraliste	1	2 387	3 300	1,4
Courgettes	1 kg	274	366	1,3	<b>Produits et services divers</b>				
Oignons	1 kg	185	332	1,8	Shampooing et coupe homme	1	2 106	1 585	0,8
Poireaux	1 kg	200	825	4,1	Tirage papier couleur 24x36, 24 poses	1	1 521	2 173	1,4
Pommes de terre nouvelles	1 kg	167	150	0,9	Tasse de café au comptoir	1	160	163	1,0

\*Moyenne arithmétique des prix moyens mensuels de l'année 2005.  
(a) Relevés de prix effectués sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Sources : ISEE, INSEE

Unité : F.CFP

Sur l'ensemble de l'année, l'écart des prix moyens entre la Métropole et la Nouvelle-Calédonie est essentiellement marqué pour les laitages (avec des prix sur le territoire multipliés par 4,3 pour les "Yaourts nature", 3,5 pour les "Petits suisses nature" et 2,7 pour le "Camembert"), ainsi que pour les fruits et légumes frais (tels les "Poireaux multipliés" par 4,1, mais aussi les "Champignons de Paris" par 3,8, les "Carottes" par 2,5 et les "Pêches"

par 2,4). D'autres produits restent également plus coûteux en Nouvelle-Calédonie (comme les pâtes, le café et l'eau minérale), alors que certains demeurent moins chers localement (les poissons et crustacés, l'essence et le gazole, et la baguette de pain notamment).

A noter que le présent tableau, mettant en avant les prix moyens de vente au détail à Nouméa ainsi qu'en Métropole

en 2005, résulte de la confrontation de prix moyens relevés et publiés par l'INSEE en Métropole et par l'ISEE en Nouvelle-Calédonie, et ne présente donc qu'une sélection restreinte de produits et de services. Par conséquent, loin d'être représentatif du coût de la vie, il ne peut en aucun cas servir de base pour le calcul d'un indice de correction global entre les prix de Métropole et ceux de Nouvelle-Calédonie.